

Rapport d'architecte

Nouvelle Auberge de Jeunesse de Genève — Bâtiment A, Vernier
Fondation suisse pour le tourisme social (FSTS)

Le projet et son contexte

Les parcelles situées à l'angle des routes de Vernier et du Bois-des-Frères, sur la commune de Vernier, s'inscrivent dans un quartier en pleine mutation, entre un axe urbain structurant et le pôle sportif du Bois-des-Frères. Le projet est issu d'un concours d'architecture organisé par la Ville de Genève en 2015. Il s'intègre dans un plan localisé de quartier regroupant plusieurs maîtres d'ouvrage : la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social pour les bâtiments de logements, la Ville de Genève pour des équipements sportifs, et la Fondation suisse pour le tourisme social (FSTS) pour la nouvelle auberge de jeunesse. Le bâtiment A, objet de ce rapport, est le fruit de cette dernière collaboration.

Le concept des espaces

Les espaces d'une auberge de jeunesse contemporaine doivent avant tout favoriser un esprit d'ouverture et de convivialité. L'objectif du projet était d'offrir des espaces partagés qui apportent plus que leur simple fonction : des lieux où l'on a envie de rester, de se rencontrer, d'échanger.

Le travail a commencé sur les **qualités spatiales**, en développant un **espace central qui se déploie sur deux niveaux** — véritable cœur du projet. Le visiteur y est accueilli, peut s'y restaurer, mais aussi prendre du temps pour lui : lire, discuter, jouer. De l'entrée jusqu'aux espaces de détente, en passant par le bar et le restaurant, tout est conçu comme un continuum, un parcours fluide et ouvert.

Au-delà de la qualité spatiale, un travail approfondi a été mené sur l'**atmosphère et l'ambiance**. Matériaux, couleurs et lumière ont été travaillés à des échelles parfois très fines pour parvenir à une cohérence globale et à un caractère chaleureux et mémorable. L'expérience vécue dans l'auberge doit faire partie intégrante du voyage à Genève.

L'insertion dans le quartier

L'auberge est conçue comme un **lieu central du quartier** : destinée aux voyageurs venant de loin, mais aussi ouverte aux habitants du quartier — volonté forte de la fondation maître d'ouvrage. Le projet s'étend au-delà de ses murs : la terrasse participera activement à l'animation du cœur du quartier.

Si la volumétrie et la modénature du bâtiment s'inscrivent en cohérence avec les constructions voisines, les matériaux de façade permettent d'affirmer le **caractère public** de l'auberge, notamment grâce à la brique et à de grandes ouvertures sur deux niveaux au rez-de-chaussée. Depuis la rue, un **large porte-à-faux en double hauteur** marque l'entrée et la présence du bâtiment dans l'espace urbain.

Le programme

Le bâtiment se développe sur sept niveaux hors sol avec un sous-sol en lien avec le parking souterrain commun. La capacité totale est de **176 couchages**.

Le rez-de-chaussée concentre les espaces publics : réception avec comptoir-bar central, restaurant ouvert sur une terrasse orientée sud-est, lobby et espaces de détente. Le premier étage, en mezzanine partielle sur le rez-de-chaussée, abrite deux salles de réunion et des espaces de travail et de délassement.

Les niveaux intermédiaires accueillent les chambres doubles et familiales, toutes équipées d'une salle d'eau complète. Les deux derniers niveaux proposent des chambres partagées avec lits superposés, dans un esprit plus collectif qui correspond à la tradition des auberges de jeunesse.

Le sous-sol regroupe les fonctions de service : buanderie avec dévaloir à linge desservant tous les niveaux, consigne à bagages, local vélos, réserve cuisine avec monte-charge dédié.

Les choix constructifs et les matériaux

La structure est en **béton armé**, selon un mode constructif traditionnel. Les façades sont structurées de **bandeaux en brique** marquant les embrasures de fenêtres ; le remplissage entre bandeaux est traité avec le même revêtement dans un ton plus clair. Les menuiseries bois-métal sont équipées de protections solaires articulées (stores à projection).

Les revêtements de sol privilégient la facilité d'entretien : béton ciré, chape poncée, parquet et résines époxy. Les murs sont en général plâtrés et peints ; dans les espaces sensibles et en têtes de lits, un revêtement de tapisserie lavable apporte une touche d'intimité et de confort. Dans certains espaces communs, des murs béton soignés de type IV renforcent le caractère architectural des lieux.

Les espaces partagés et salles d'eau sont équipés d'une **ventilation double flux avec récupération de chaleur** ; les chambres disposent d'une ventilation simple flux. La toiture accueille des **panneaux photovoltaïques** dimensionnés selon les objectifs du concept énergétique.

L'aménagement intérieur

L'intervention du bureau d'architecte ne s'est pas limitée à l'articulation des espaces et des usages. La réflexion s'est étendue à l'aménagement intérieur complet du bâtiment — une approche qui assure une cohérence entre l'architecture et les espaces vécus. Mobilier, choix de couleurs, matériaux de finition et agencements sur mesure ont été conçus en continuité directe avec le parti architectural. Le thème du sport a été le point de départ et la source d'inspiration : sans tomber dans la référence littérale, le projet s'est nourri de formes et de contrastes porteurs d'un esprit dynamique et ouvert, en accord avec les valeurs affichées des auberges de jeunesse suisses.

Dans les espaces communs, le comptoir-bar central du rez-de-chaussée a été dessiné sur mesure : il constitue le pivot de la vie sociale de l'auberge, point de convergence entre réception, bar et restauration. Les zones de détente ont été pensées pour inviter à s'attarder — teintes chaudes, luminaires, mobilier mêlant assises individuelles et collectives dans une même atmosphère.

Dans les chambres, les agencements intégrés — têtes de lit, tablettes, espaces de rangement — ont été dessinés pour maximiser le confort dans un espace maîtrisé, en évitant l'aspect générique du mobilier de série. Le revêtement de tapisserie lavable en tête de lit apporte une touche textile qui contribue à l'ambiance intime et chaleureuse recherchée.

La palette de couleurs, travaillée à l'échelle du bâtiment entier, module l'identité visuelle d'un espace à l'autre tout en maintenant une unité globale. Elle accompagne le visiteur dans son parcours, des espaces animés et ouverts du rez-de-chaussée jusqu'à la quiétude des chambres en étage.

La démarche environnementale

Le projet répond aux critères de **Haute Performance Énergétique (HPE)**. Au-delà des aspects techniques, c'est le travail sur le **facteur forme** qui joue un rôle déterminant : la capacité du bâtiment à accueillir un programme dense dans un volume optimisé permet de limiter la surface de façade, de réduire les besoins énergétiques et d'obtenir un bon équilibre entre efficacité et qualité d'usage.

Le volume compact, associé à une organisation rationnelle du programme, contribue à un bilan favorable en termes d'énergie grise et d'économie globale du projet. Dans le contexte d'une auberge de jeunesse, durabilité environnementale et qualité d'hospitalité vont clairement de pair : la viabilité économique conditionne directement la qualité d'accueil offerte aux voyageurs.

Emmanuel Périnet-Marquet, architecte epfl

lopes&perinet-marquet architectes epfl sàrl, Genève